

REFORME DU DROIT DU TRAVAIL

L'UD CFTC de la Moselle appelle ses syndicats à se mobiliser !

Lors de sa réunion de Conseil du 18 Septembre 2017, notre Union Départementale a décidé, à l'unanimité, d'appeler l'ensemble des syndicats CFTC et leurs adhérents mosellans à rejoindre les différentes mobilisations organisées en Moselle.

Les conseillers de l'UD CFTC de la Moselle s'inquiètent des attaques incessantes contre notre modèle économique et social qui a mis tant d'années à se construire.

Le gouvernement par son projet d'ordonnances détruit un outil de protection et de régulation qu'est le code du travail.

L'UD CFTC de Moselle **s'oppose** à :

- La possibilité de modifier les contrats de travail par accord d'entreprise.
- L'individualisation de la législation du travail en réduisant le rôle protecteur du code du travail, des conventions collectives et des accords de branches.
- La simplification de la procédure de licenciement et la mise en place de barèmes pour fixer les indemnités prud'homales. Qu'en est-il de la juste réparation du préjudice ?
- La fusion de trois instances historiques (DP, CE et CHSCT) avec une réduction de leurs attributions et des moyens accordés à cette nouvelle instance.

Pour notre Union Départementale, **ce projet est effectué en dépit du bon sens**, sans mesurer les impacts des précédentes réformes du Code du travail (2016 – Loi Travail, 2015 – Loi Rebsamen, 2015 – Loi Macron, ...)

Ces ordonnances représentent **un risque sans précédent** pour la stabilité économique des entreprises. Cette réforme incitera les entreprises à se livrer à **une course effrénée à la réduction des coûts salariaux**. Dans un contexte fortement concurrentiel, **le dumping social sera exacerbé** et obligera les employeurs à chercher toutes les sources d'économie et cela au détriment des salariés.

L'éloignement des représentants du personnel ne permettra plus aux salariés d'être défendus au plus près des difficultés qu'ils rencontrent.

Notre Union départementale affirme avec force que la première ressource d'une entreprise est ses salariés avec leurs compétences et leur expérience.

Le gouvernement se faufile sur une pente plus que glissante, il serait bon de lui rappeler qu'à force de flexibiliser le monde de l'entreprise au détriment de la sécurité des salariés, on déstabilise plus que l'on ne sécurise le tissu économique.

Alors disons STOP à la casse de nos ressources et de nos outils. Et mobilisons-nous face à ce projet de réformes.

Contacts :

Pascal DAHLEM, Président, Tél. : 06.70.44.77.19

Frédéric FISCHBACH, Secrétaire Général, Tél. : 06.62.06.63.45